

Premiers Secours en Équipe de Niveau 1

PSE1

Public concerné : Tout public

Prérequis : Avoir 16 ans minimum au premier jour de la formation

Objectifs de la formation : Acquérir la compétence de secouriste par l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des renforts.

Programme de la formation :

- Le secouriste - La chaîne des secours - La sécurité
- L'alerte
- L'obstruction brutale des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire
- L'arrêt cardio-respiratoire avec la défibrillation automatisée externe
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os et des articulations
- La surveillance et l'aide au déplacement

Les points forts de la formation : Devenir secouriste et mettre ses compétences au service des autres !

Résultats attendus de la formation : Devenir un secouriste capable d'utiliser ses compétences dans un milieu professionnel ou bénévole.

Type de parcours : Collectif

Information sur l'admission :

- Votre inscription s'effectue directement sur notre site internet www.arssa.fr
- Suite à votre inscription, un contrôle des pièces transmises et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'association.

Modalités d'admission : Sans modalités particulière

Construction tarifaire : Calcul forfaitaire

Frais de certification : Inclus avec les frais pédagogiques

Frais additionnels : Repas à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : Horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 35 heures de face à face pédagogique réparties sur plusieurs journées

Rythme de la formation :

- En journée
- En soirée
- En semaine
- Le week-end
- Temps plein

Modalités d'évaluation : Evaluation continue des compétences théoriques et pratiques

Modalités d'entrées ou de sorties : à dates fixes

Délais d'accès à la formation : À la confirmation, par mail, de la conformité des documents, des coordonnées réceptionnés, et du règlement de la formation.

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation de handicap, des dispositions seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

URL de l'action : <https://www.arssa.fr/pse1>

Services annexes :

- Restauration : micro-onde, boulangerie/ snack à proximité
- Transport : Arrêt de bus et parking à proximité

Documents remis en fin de stage en cas de réussite :

- Certificat de compétences de secouriste – PSE1, transmis par mail.

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser une formation continue PSE1 (FC PSE1) annuellement (avant le 31 décembre N+1)
- Se former au PSE 2